



Document à conserver

INTERNAT

Accueil des internes à la rentrée

- Accueil des internes de 2nde générale et technologique, de 2nde professionnelle, de 1^{ère} année de CAP le **lundi 1er septembre 2025 à 8h30** pour les installations dans les dortoirs. Une réunion d'accueil des nouveaux internes et de leurs familles est prévue à l'issue de l'installation à l'internat à 9h30. L'accueil des élèves par les professeurs principaux est prévu le même jour à 10h00 avec poursuite des activités du matin de 14h à 16h. Ils n'ont pas cours le mardi 2 septembre mais ils peuvent rester à l'internat.
- Accueil des internes de première et terminale générale, technologique et professionnelle et de 2^{ème} année de CAP le **mardi 2 septembre 2025 à 8h30** pour les installations dans les dortoirs. Une réunion d'accueil des nouveaux internes et de leurs familles est prévue à l'issue de l'installation à l'internat à 9h30. Accueil dans les classes par les professeurs principaux le même jour à 10h00 et début des cours prévus à l'emploi du temps à 14h00.
- Accueil des internes POST-BAC le **lundi 2 septembre 2024 à 8h00** pour les installations dans les chambres. Une réunion d'accueil des nouveaux étudiants internes est prévue à l'issue de l'installation à 8h30.

Horaires

L'internat est ouvert du lundi matin 7h30 au vendredi soir 18h00. Pas de rentrée le dimanche soir.

Une bagagerie permet aux élèves de déposer leurs affaires le lundi matin en arrivant ou le vendredi avant de partir.

Trousseau

- Linge de toilette, oreiller, linge de lit (draps/housse de couette **et taies**) et couette pour lit 90 + 1 **alèze imperméable**.
- Un cadenas pour l'armoire.
- Un double des clefs avec une étiquette (nom, classe) à remettre obligatoirement dès l'installation à l'assistant d'éducation.
- Un cadenas

Il est demandé un entretien régulier de la literie pour le respect de l'hygiène.

Objets personnels

Nous déconseillons fortement aux élèves de garder sur eux des sommes d'argent ou des objets de valeur. EN CAS DE VOL OU PERTE, LA RESPONSABILITÉ DU LYCÉE NE POURRA ÊTRE ENGAGÉE. Les étudiants de CPGE disposeront de clés avec le versement d'une caution de 20 €

Régime des sorties

Pendant la journée, les internes sont assimilés à des demi-pensionnaires et peuvent sortir librement de l'établissement.

En soirée :

- les secondes : montée au dortoir et pointage à partir de 18h ;
- les premières et les terminales : montée aux dortoirs et pointage à partir de 18h15 ;
- après le dîner, l'heure de montée aux dortoirs est fixée pour tous à 19h30 ;
- en cas de sortie régulière ou exceptionnelle, sur demande des parents (sauf élèves majeurs) et autorisation des CPE, les internes doivent rentrer avant 21h30, heure de fermeture de l'établissement.